agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

AFRIQUE/RD CONGO - Spéculations inquiétantes concernant la mort de l'officier ayant remporté la victoire sur le M23

Kinshasa (Agence Fides) – Des ombres inquiétantes commencent à planer sur la mort du Col. Mamadou Ndala, Commandant de la Brigade URR (Unité de réaction rapide), tué le 2 janvier dans une embuscade tendue à Ngadi (Matembo), un village proche de l'aéroport de Mavivi, à 5 Km de la ville de Beni (Nord Kivu).
Le Col. Ndalu était considéré comme l'homme qui avait porté l'armée congolaise à remporter la victoire sur les guérilleros du M23, qui terrorisaient le Nord Kivu depuis des années.
La presse congolaise a fait état de forts suspects concernant la nature de l'embuscade qui a coûté la vie à l'officier. En effet, cette dernière a été attribuée par le gouvernement aux guérilleros de l'ADF-NALU alors qu'elle pourrait avoir été en réalité le résultat d'un règlement de comptes interne à l'armée elle-même ou l'œuvre d'infiltrés du M23 dans les rangs des militaires.
« Si Mamadou Ndala, considéré par le peuple comme le héros qui a libéré le Nord Kivu de l'occupation rwandaise via le M23, a été un patriote qui a pu démontrer que la RDC peut aspirer à la création d'une armée véritablement républicaine, s'il y a la volonté politique de le faire, son assassinat, si l'on confirme les soupçons d'une responsabilité interne au sein de l'armée, montre cependant que le temps de la résurrection des FARDC (forces armées congolaises) est encore bien loin et que les problèmes internes de l'armée restent tout à fait entiers » affirme une note envoyée à l'Agence Fides par le Réseau Paix pour le Congo.
« Pour surmonter les nombreuses incohérences, complicités et trahisons, il sera nécessaire d'abandonner définitivement le chemin de l'intégration collective des membres démobilisés des groupes armés, quels qu'ils soient, dans l'armée régulière et d'opter pour un recrutement de nouveaux militaires, sur base volontaire et professionnelle et selon les critères établis par la loi » souligne la note qui souhaite que soit rendue justice à l'officier tué tout comme à l'ensemble des victimes de la guerre au Kivu. (L.M.) (Agence Fides 15/01/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it